



# LA CHARTE ÉCOMOBILITÉ

## Un Comité pour vous accompagner

Dès votre adhésion, le Comité de Charte écomobilité met à votre disposition les outils qui permettront de valoriser votre engagement :

- Le logo millésimé « Ecomobilité », que vous pourrez utiliser sur l'ensemble de vos documents de communication (site internet, affiches ...)
- Un kit de communication (dépliant, bande dessinée, charte graphique, exposition...)
- Une mise en lumière lors de la Semaine de la Mobilité organisée en septembre

## RELAIS ÉCOMOBILITÉ :

Site web : [www.maitrise-energie.nc](http://www.maitrise-energie.nc)

Pour plus de proximité, le Comité de Charte Ecomobilité a mis en place un réseau de « Relais Ecomobilité » qui vous informent et vous aident à vous engager dans la charte d'Ecomobilité.



• ADEME NC : Sarah ORMAZABAL - 24 35 16 - [energie.caledonie@ademe.fr](mailto:energie.caledonie@ademe.fr)



• Pour la province des îles Loyauté, Dominique TAINE - 45.51.64 - [dominique.taine@loyalty.nc](mailto:dominique.taine@loyalty.nc)



• Pour les entreprises, Chambre de Commerce et d'Industrie : Matthieu LADIESSE - 24 31 15 - [m.ladiesse@cci.nc](mailto:m.ladiesse@cci.nc)



• Pour la province Sud hors Grand Nouméa, Isabelle DUBOIS - 20 40 00 - [isabelle.dubois@province-sud.nc](mailto:isabelle.dubois@province-sud.nc)



• CTME : Roxane OLIVIER - 27 24 56 - [roxane.olivier@gouv.nc](mailto:roxane.olivier@gouv.nc)



• Pour le Grand Nouméa, SIGN Vincent GUEPY - 83 39 55 - [vincent.guepy@grandnoumea.nc](mailto:vincent.guepy@grandnoumea.nc)



## Comment ça marche ?

La Charte Ecomobilité, une démarche en 6 étapes :

- **Étape 1 :** Demander le dossier d'inscription sur le site web [www.maitrise-energie.nc](http://www.maitrise-energie.nc) ou à un Relais Ecomobilité (voir ci dessous).
- **Étape 2 :** Choisir 5 actions minimum sur l'écomobilité parmi une centaine d'actions.
- **Étape 3 :** Demander la validation au Comité de Charte Ecomobilité.
- **Étape 4 :** Signer la Charte qui valide votre engagement.
- **Étape 5 :** Présenter le bilan de ces actions après un an au Comité de Charte.
- **Étape 6 :** Renouveler son engagement pour l'année suivante.

## Quand ?

La Charte Ecomobilité, une démarche en continu :

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année, le Comité de Charte se réunit trimestriellement pour étudier votre projet.

# ENGAGEONS-NOUS AVEC LA CHARTE ÉCOMOBILITÉ



# Écomobilité en Nouvelle-Calédonie

Une action pilotée par



ÉCONOMISONS AUJOURD'HUI L'ÉNERGIE DE DEMAIN

# L'ÉCOMOBILITÉ C'EST QUOI ?



« S'inscrivant dans une stratégie d'aménagement des territoires, l'écomobilité est le développement et la gestion de modes de déplacement plus respectueux de l'environnement, sûrs, sains et accessibles à tous, comme les transports alternatifs à la voiture individuelle (marche à pied, vélos, transports en commun...) et l'optimisation de l'utilisation de la voiture individuelle (autopartage, covoiturage, écoconduite...) et des transports de marchandises (mutualisation logistique, écoconduite...). »

## LA CHARTE ÉCOMOBILITÉ POUR QUOI ? POUR QUI ?

C'est un outil qui vous permettra de mettre en œuvre des actions d'écomobilité dans vos démarches plus globales d'engagement pour le développement durable.

Les actions peuvent être très simples et peu coûteuses, l'objectif étant de vous inscrire dans une démarche de progression continue sur plusieurs années.

Toutes les organisations peuvent s'engager : communes, intercommunalités, provinces, entreprises, établissements publics ou privés, associations...



### En Nouvelle-Calédonie le transport représente :

- **26,4 % de la consommation d'énergie,**
- **15,6 % des émissions de Gaz à Effet de Serre.**

## Plus de 100 actions et 12 thèmes :

- |  |   |  |
|--|---|--|
| • <i>Autopartage</i>                                     | • <i>Écoconduite</i>                            | • <i>Organisation des livraisons de marchandises</i> |
| • <i>Covoiturage</i>                                     | • <i>Choix et maintenance des véhicules</i>     | • <i>Démarche globale sur l'écomobilité</i>          |
| • <i>Écomobilité scolaire</i>                            | • <i>Limitation des déplacements</i>            | • <i>Communication et événements...</i>              |
| • <i>Transport en commun</i>                             | • <i>Urbanisme, aménagement, réglementation</i> |  |
| • <i>Modes doux (vélo, marche à pied, roller, skate)</i> |   |  |

Liste complète sur : [www.maitrise-energie.nc](http://www.maitrise-energie.nc)

## LES BONNES RAISONS D'ÊTRE ÉCOMOBILE

### Grâce à la Charte Écomobilité :

- Vous valorisez vos actions auprès de vos publics et de vos partenaires.
- Vous bénéficiez gratuitement d'une boîte à outils de communication et d'une valorisation de vos actions.
- Vous faites partie d'un réseau d'acteurs et bénéficiez de retours d'expériences (échanges de bonnes pratiques et de contacts).
- Vous vous inscrivez dans une démarche de progression continue, avec l'appui des membres du Comité de Charte écomobilité.

### Des bénéfices pour tous :

» **Santé**

Marcher, faire du vélo quotidiennement, c'est une activité physique bénéfique pour la santé et le bien être

» **Lutte contre la vie chère**

Utiliser les modes de transports doux ou collectifs, c'est faire des économies de carburant.

» **Environnement**

Diminuer l'usage systématique de la voiture, c'est réduire la pollution, les nuisances sonores et les embouteillages.

» **Sécurité**

Moins de véhicules sur la route et adopter l'écoconduite, c'est aussi moins de risques d'accidents.

» **Qualité de vie**

Opter pour l'écomobilité c'est favoriser les espaces publics et créer plus de convivialité, de rencontres, bref, plus de lien social toutes générations confondues !

